

Direction de l'éducation des adultes
et de la formation continue

Québec, le 5 octobre 2018

Mesdames les Directrices et
Messieurs les Directeurs des centres d'éducation des adultes,

Objet : Services offerts aux adultes ayant une déficience visuelle

La Direction de l'éducation des adultes et de la formation continue désire vous rappeler que le centre Champagnat de la Commission scolaire de Montréal est porteur de services pour le dossier braille.

Le rôle du porteur de services consiste à répondre aux besoins des commissions scolaires qui accueillent des personnes ayant une déficience visuelle dans leur établissement. À ce titre, il renseigne les intervenants des centres d'éducation des adultes sur les différentes ressources disponibles pour les personnes ayant une déficience visuelle.

Le centre Champagnat offre le prêt de matériel en braille. Il donne également le soutien pédagogique et une aide pour l'adaptation des méthodes d'apprentissage. Si vous désirez obtenir des informations supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Shirley Frenière, conseillère pédagogique, responsable des dossiers d'élèves ayant une déficience visuelle, par téléphone au 514 350-8800 poste 8820 ou par courriel à freniere.s@csgm.qc.ca.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

La directrice,



Karine Gosselin

c.c. Directrices générales et directeurs généraux des commissions scolaires